

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-886/SG/FP fixant le nombre des places aux concours direct et professionnel pour le recrutement des contrôleurs des contributions du cadre territorial

n° 69-886/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
9 juin 1969

Numéro JO
n° 13 du 25/06/1969

Date du numéro
25 juin 1969

TEXTE INTÉGRAL

nombre de places prévues aux concours direct et professionnel d'accès à l'emploi de contrôleur stagiaire du cadre territorial des Contributions, suivant décision n° 69-625/SG/FP du 11 avril 1969 est modifié ainsi qu'il suit: Concours direct: trois places ; Concours professionnels deux placés.